



N°85  
Novembre 2012

*Lettre d'information de l'Antenne de la CTC à Bruxelles*

## SOMMAIRE

### BREVES p.2 à 5

#### ☆ Education et Formation

[La stratégie de la Commission européenne pour repenser l'éducation](#)

#### ☆ Energie

[Des mesures pour parachever la mise en place du marché intérieur de l'énergie](#)

#### ☆ Environnement

[Propositions de la Commission pour le 7<sup>ème</sup> programme d'action pour l'environnement](#)

[Un plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe](#)

[L'UE s'engage dans la réduction des déchets marins](#)

#### ☆ Recherche et Innovation

[Publication du tableau de bord européen de l'Innovation régionale 2012](#)

### Agenda p.5

### Appels d'Offres p.6

### Offres de partenariat p.7

### Consultation p.8 à 9

### Bibliothèque p.10 à 11

## A LA UNE

### Cadre financier pluriannuel : le point sur les négociations

Les chances de trouver un accord sur le budget 2014-2020, lors du sommet des 22 et 23 novembre derniers, étaient faibles car aucune négociation sur le cadre financier pluriannuel (CFP) n'a abouti à la 1<sup>ère</sup> session. Cette fois-ci n'y a pas fait exception et les 27 chefs d'État et de gouvernements n'ont pas trouvé de convergence entre leurs différentes positions.

Pour rappel, la présidence chypriote avait fait des propositions en octobre dernier (voir les Échos d'Europe n° 84), suivies par celle du Président du Conseil européen, M. Herman VAN ROMPUY le 14 novembre dernier. Cette nouvelle proposition de CFP prévoyait des coupes de l'ordre de 81 milliards d'€ qui concernaient plus spécialement 2 rubriques : la cohésion (réduction de 29,5 milliards d'€ par rapport à la proposition de la Commission) et l'agriculture (réduction de 25,5 milliards d'€).

Ces propositions ont été rejetées, avant même le début des discussions, par la quasi-totalité des États membres et la Commission européenne.

M. Herman Van ROMPUY a par conséquent - avant l'ouverture officielle du sommet - consacré sa journée du 22 novembre à rencontrer chaque État membre en entretiens individuels « en confessionnal » pour tenter de dégager un consensus. Ainsi, la 2<sup>ème</sup> proposition que M. VAN ROMPUY a soumis aux États membres le 23 novembre au matin ne modifiait pas le montant total du CFP mais opérait des transferts entre rubriques afin que les montants destinés à la PAC (plus 8 milliards) et à la Politique de cohésion (plus 10,6 milliards) puissent être revus à la hausse. Cette proposition a irrité le groupe de contributeurs nets, notamment le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas, mais également la France qui trouvait insuffisante l'enveloppe pour la PAC.

Concernant la politique de cohésion, de nombreux observateurs estiment que, même s'il n'y a pas eu d'accord cette fois-ci, la proposition pourrait ne plus beaucoup varier.

L'enveloppe proposée pour la politique de cohésion s'élèverait à 320,148 milliards d'€ (contre 309,495 milliards dans la 1<sup>ère</sup> proposition VAN ROMPUY), et se répartirait de la façon suivante :

- 161,43 milliards pour les régions les moins développées ;

- 31,39 milliards pour les régions de transition ;

- 50,87 milliards pour les régions les plus développées (contre 47,505 milliards).

Le Fonds de cohésion recevrait 66,34 milliards € et les régions ultrapériphériques verraient leur enveloppe grimper à 1,39 milliard d'€.

Les régions qui quitteront la catégorie des régions les « moins développées » seraient assurées de garder 60% de leur enveloppe actuelle (filet de sécurité). Le filet de sécurité inversé, qui avait disparu des dernières propositions, refait son apparition à la demande des contributeurs nets et notamment de la France, la Finlande, les Pays-Bas, l'Autriche, le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark et l'Allemagne : le niveau maximal des montants alloués à chaque État en pourcentage du montant perçu en 2007-2013 serait de 110%. Le plafonnement des aides (capping), c'est-à-dire l'aide maximale à laquelle chaque État pourra prétendre, serait fixé à 2,35% de leur PIB.

Enfin, une série de petits cadeaux individuels, sensés favoriser un accord, se retrouvent déjà dans la proposition : les régions les plus développées de Grèce verraient leur enveloppe majorée de 1 milliard d'€, comme pour les régions les plus développées du Portugal et de l'Espagne. Les régions les moins développées d'Italie (1 milliard), Chypre (150 millions), Malte (200 millions), la région hongroise de Kozep-Magyarország (1,2 milliard) et pour la France l'île de Mayotte (200 millions) recevraient aussi leurs allocations spéciales.

De façon globale, le dossier CFP n'était pas assez mur et les divergences persistent sur l'ampleur des coupes budgétaires à réaliser, sur les ressources (la proposition n'a pas touché aux recettes ce qui impliquait que le Royaume-Uni aurait été obligé de contribuer à son propre rabais et à celui d'autres États membres concernés) et entre le couple moteur franco-allemand.

La déclaration finale du Conseil (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») précise que « *les discussions bilatérales et la discussion constructive au sein du Conseil européen montrent un degré suffisant de convergence potentielle pour conclure un accord possible au début de l'année prochaine. (...) Les présidents du Conseil européen Herman VAN ROMPUY et de la Commission José Manuel BARROSO sont invités à continuer le travail et à poursuivre les consultations dans les prochaines semaines pour trouver un consensus.* »

Un nouveau Conseil européen consacré au CFP sera donc convoqué au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

**Plus d'infos** : <http://www.consilium.europa.eu/special-reports/mff?lang=fr>

## CONTACT

Antenne de la CTC  
36 rue Breydel  
B- 1040 Bruxelles  
Email : [ctc.bruxelles@skynet.be](mailto:ctc.bruxelles@skynet.be)

### EDUCATION ET FORMATION

#### La stratégie de la Commission européenne pour repenser l'éducation

Face aux problèmes du chômage des jeunes (près de 23% dans l'UE) et du nombre d'emplois vacants (près de 2 millions), la Commission européenne vient de présenter « Repenser l'éducation », une nouvelle stratégie, dont le but est d'encourager les États membres à agir immédiatement pour garantir que les jeunes acquièrent les aptitudes et les compétences requises par le marché du travail et à réaliser leurs objectifs en matière de croissance et d'emploi (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Cette stratégie appelle à une transition fondamentale dans l'éducation qui doit se concentrer davantage sur « les acquis de l'apprentissage », c'est-à-dire les connaissances, les aptitudes et les compétences acquises par l'apprenant.

La Commission européenne demande ainsi aux États membres de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la formation professionnels ;
- améliorer la performance des groupes d'étudiants à haut risque de décrochage scolaire et dotés de faibles compétences de base ;
- renforcer l'acquisition des compétences transversales améliorant l'employabilité, comme l'esprit d'entreprise, les compétences numériques et les langues étrangères ;
- réduire le nombre d'adultes peu qualifiés ;
- développer l'utilisation des TIC dans l'apprentissage et l'accès à des ressources éducatives ouvertes de qualité ;
- revoir et renforcer le profil professionnel de tous les métiers de l'enseignement.

Selon la Commission, ces réformes ne pourront être concrétisées sans une amélioration de l'efficacité du financement de l'éducation. Elle invite donc les États membres à engager le débat au niveau national sur les moyens d'établir des mécanismes de financement pérennes.

Pour sa part, la Commission européenne s'engage à :

- suivre les progrès réalisés dans chaque État membre et prendre en compte les résultats de cet examen dans la préparation du projet de recommandations par pays pour 2013 ;
- lancer à l'automne 2013 le portail public « Évaluation en ligne de l'éducation et des compétences » ;
- mettre en place une alliance pour l'apprentissage à l'échelle de l'Union ;
- créer un espace européen des compétences et des certifications ;
- financer l'éducation dans une perspective de croissance ;
- adopter des mesures en faveur de la formation à l'entrepreneuriat ;
- mettre en place des partenariats entre l'éducation, les entreprises et la recherche.

**Plus d'infos :** [http://ec.europa.eu/education/news/rethinking\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/news/rethinking_en.htm) (en anglais uniquement)

### ENERGIE

#### Des mesures pour parachever la mise en place du marché intérieur de l'énergie

Malgré les progrès accomplis en matière de choix offert aux consommateurs, de maîtrise des prix de gros de l'énergie et de garantie des approvisionnements, la Commission européenne vient d'adopter une communication, qui invite les États membres à intensifier leurs efforts pour respecter l'objectif du 3<sup>ème</sup> paquet énergie de l'UE de parachever le marché intérieur de l'énergie de l'UE d'ici à 2014. (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Pour aboutir à un marché intérieur de l'énergie européen efficace, interconnecté et transparent, la Commission propose les mesures suivantes dans sa communication :

- mener des procédures d'infraction pour garantir la mise en œuvre des lois relatives au marché intérieur et à l'application des règles de concurrence à l'encontre des États membres qui n'ont toujours pas pleinement transposé le 3<sup>ème</sup> paquet énergie près de 20 mois après la date limite de transposition ;

- supprimer progressivement les prix réglementés. Seuls 9 Etats membres (Allemagne, Autriche, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède) ne réglementent pas les prix de l'énergie au détail. Selon la Commission, les prix fixés par une intervention étatique ne constituent pas la meilleure solution pour les consommateurs. En effet, ils risquent de donner une fausse impression de protection les dissuadant de rechercher de meilleures options, notamment des services d'amélioration de l'efficacité énergétique. En outre, les prix réglementés pour les clients finaux constituent une entrave aux investissements car ils empêchent les entreprises d'entrer sur le marché et d'investir dans de nouveaux moyens de production ;
- donner aux consommateurs des moyens d'agir. Selon des études, seul 1 consommateur sur 3 compare les prix offerts. Or, on estime à 13 milliards d'€ les possibilités d'économies si les consommateurs adoptaient le tarif le plus bas en électricité. La Commission veut donc renforcer les droits des consommateurs en proposant notamment le droit de passer d'un fournisseur à l'autre gratuitement et dans un délai de 3 semaines maximum. L'exécutif européen portera également une attention particulière aux consommateurs vulnérables. De plus, la généralisation des compteurs intelligents sera encouragée afin que les consommateurs contrôlent en temps réel leur consommation et donc leur facture énergétique ;
- assurer la flexibilité du marché. Certains Etats membres de l'UE, tels que le Royaume-Uni, envisagent de soutenir les producteurs d'électricité afin de garantir la disponibilité d'une capacité de production suffisante, y compris quand les sources d'électricité variables (éolienne et solaire) n'en produisent pas. Selon la Commission européenne, si ces « mécanismes de capacité » sont introduits de manière prématurée et sont mal conçus, il peut en résulter une fragmentation du marché intérieur et une entrave aux investissements. Elle plaide donc pour la mise en place d'un système pan-européen d'électricité avec des capacités de stockage suffisantes et fera d'ici juin 2014, après recueil d'avis auprès des autorités nationales et de toutes les parties prenantes, des propositions sur un mécanisme de capacité européen. Enfin, la Commission proposera des lignes directrices en matière de régimes d'aides en faveur des énergies renouvelables pour renforcer l'efficacité du marché intérieur.

Plus d'infos : [http://ec.europa.eu/energy/gas\\_electricity/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/index_fr.htm)

## ENVIRONNEMENT

### Propositions de la Commission pour le 7<sup>ème</sup> programme d'action pour l'environnement



Adopté en 2002, le 6<sup>ème</sup> programme d'action pour l'environnement (PAE) arrive à échéance à la fin de cette année. La Commission européenne vient ainsi de soumettre une proposition pour le 7<sup>ème</sup> PAE (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui orientera la politique de l'UE en matière d'environnement jusqu'en 2020 tout en s'inscrivant dans une vision à plus long terme (2050).

Ce programme exploite les résultats significatifs de la politique menée par l'UE depuis 40 ans dans le domaine de l'environnement, et s'appuie sur les initiatives stratégiques récemment mises en œuvre dans ce domaine, notamment la [feuille de route pour une utilisation efficace des ressources](#), la [stratégie en matière de biodiversité à l'horizon 2020](#) et la [feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone](#). Il définit 9 objectifs prioritaires :

- protéger, conserver et améliorer le capital naturel de l'Union ;
- faire de l'UE une économie efficace dans l'utilisation des ressources, verte, compétitive et à faibles émissions de carbone ;
- protéger les citoyens européens contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement ;
- tirer le meilleur profit de la législation européenne dans le domaine de l'environnement ;
- améliorer la base de connaissances étayant la politique de l'environnement ;
- garantir la réalisation d'investissements à l'appui des politiques dans les domaines de l'environnement et du changement climatique et assurer des prix justes ;
- améliorer l'intégration de la dimension environnementale et la cohérence des politiques ;
- renforcer le caractère durable des villes de l'Union ;
- accroître l'efficacité de l'UE dans la lutte contre les problèmes qui se posent aux niveaux régional et mondial dans le domaine de l'environnement.

La proposition de la Commission va être examinée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE. Une fois approuvé, le nouveau PAE sera intégré dans la législation de l'UE.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/environment/newprg/index.htm>



## Un plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe

En dépit de la directive-cadre sur l'eau adoptée en 2000, les ressources en eau sont toujours menacées et l'objectif de cette législation d'amener à un bon état écologique toutes les eaux de l'UE d'ici 2015 ne sera pas atteint. En effet, les questions de la qualité des eaux de l'UE et de leurs quantités sont préoccupantes (de plus en plus d'Etats membres sont frappés par la rareté de l'eau et/ou par des événements exceptionnels tels que les inondations). La Commission a ainsi décidé d'adopter un plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe visant à assurer la disponibilité d'une eau de qualité en quantité suffisante pour répondre aux besoins des populations, de l'économie et de l'environnement (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Ce plan fixe une stratégie à long terme (2050) propose une approche à 3 volets :

- améliorer la mise en œuvre de la politique de l'eau actuelle de l'UE en exploitant pleinement les possibilités offertes par les lois en vigueur : favoriser le recours aux mesures de rétention naturelle des eaux (restauration des prairies humides et des plaines inondables) et améliorer la mise en œuvre du principe du « pollueur-payeur » grâce au comptage, à la tarification et à une meilleure analyse économique ;
- favoriser l'intégration des objectifs de la politique de l'eau dans les autres politiques européennes (agriculture, pêche, énergie, transports) et dans la mise en œuvre du Fonds de cohésion et des Fonds structurels ;
- combler les lacunes du cadre existant, en particulier en ce qui concerne les instruments nécessaires pour parvenir à une utilisation plus rationnelle de l'eau : fixation, par les États membres, d'objectifs en matière de comptabilité de l'eau et d'utilisation rationnelle de cette ressource, et élaboration de normes de l'UE en ce qui concerne la réutilisation de l'eau.

Le plan d'action ne définit pas un cadre contenant une solution unique pour tous, mais propose aux États membres une panoplie d'instruments susceptibles d'améliorer la gestion de l'eau à l'échelle nationale, régionale et des bassins hydrographiques. Il précise également que la question de la protection de l'eau ne se limite pas à l'aspect environnemental, mais est aussi une question de santé et de bien-être, qui a également des répercussions sur la croissance et la prospérité économiques. Enfin, le plan d'action bénéficie du soutien du partenariat d'innovation sur l'eau lancé en mai 2012 (voir Echos d'Europe n°81).

**Plus d'infos :** [http://ec.europa.eu/environment/water/blueprint/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/water/blueprint/index_en.htm)

## L'UE s'engage dans la réduction des déchets marins

Les déchets marins provenant des activités humaines (composés à 80% de plastique) représentent une grave menace pour l'environnement côtier et marin du monde entier.

Lors du Sommet de la Terre « Rio+20 » de juin 2012, les dirigeants mondiaux se sont engagés à réduire significativement les déchets marins d'ici 2025. Selon Janez POTOČNIK, Commissaire européen en charge de l'environnement, « *la Commission européenne aspire à être à la pointe de ces efforts et entend, en collaborant étroitement avec les Etats membres, les responsables des conventions des mers régionales et les acteurs concernés, lancer et développer des initiatives concertées pour lutter contre ce problème* ».

Afin de susciter la réflexion, la Commission vient de publier un document présentant une vue d'ensemble de la législation, des politiques et des stratégies de l'UE pertinentes en la matière et détaillant les initiatives en cours et à venir dans ce domaine (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). La conclusion de ce document est que les politiques relatives à l'eau, à l'utilisation rationnelle des ressources, aux déchets et à la protection de la nature et des milieux marins et la législation relative aux navires et aux infrastructures portuaires ont toutes un rôle à jouer pour remédier à ce problème, mais doivent être mieux mises en œuvre.

De plus, la Commission européenne a recueilli auprès des Etats membres, en vertu de la directive-cadre pour le milieu marin, des données concernant l'état des eaux marines. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de cette législation, les Etats membres devaient soumettre, pour le 15 octobre 2012 au plus tard, une évaluation de l'état de leurs eaux marines, la définition qu'ils donnent à la notion de « bon état écologique » et les objectifs fixés pour le futur (\*). L'évaluation de la Commission sera publiée en 2013.

Sur la base du document, la Commission européenne a lancé une consultation internationale pour déterminer le meilleur plan d'action possible pour lutter contre les déchets marins. Cette consultation devrait déboucher sur l'organisation d'une conférence internationale sur la prévention et la gestion des eaux européennes en avril 2013.

**Plus d'infos :** <http://ec.europa.eu/environment/marine/>

(\*) Pour accéder aux rapports des différents Etats membres : [http://ec.europa.eu/environment/marine/eu-coast-and-marine-policy/implementation/scoreboard\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/marine/eu-coast-and-marine-policy/implementation/scoreboard_en.htm)

## RECHERCHE ET INNOVATION

### Publication du tableau de bord européen de l'Innovation régionale 2012

La Commission européenne vient de publier le tableau de bord européen de l'innovation régionale pour l'année 2012 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui classe 190 régions de l'UE, de la Croatie, de la Norvège et de la Suisse en groupes de performances. 41 régions appartiennent au groupe des « innovateurs leaders », 58 au groupe des « innovateurs suiveurs » (dont [la Corse](#)), 39 au groupe des « innovateurs modérés » et 52 au groupe des « innovateurs modestes ».

Il ressort des résultats une grande diversité en termes de performance en matière d'innovation tant au niveau de l'UE qu'au sein même des Etats. La plupart d'entre eux ont des régions à différents stades de performance, mais la France est l'un des 2 exemples (en plus du Portugal) les plus prononcés où les régions couvrent les 4 catégories de performance.

Les régions les plus innovantes se trouvent dans les pays les plus innovants : Suède, Danemark Suède, Allemagne et Finlande.

La majorité des « innovateurs leaders » et « suiveurs » ont un système d'innovation équilibré : dépenses publiques et privées en R&D, activités innovantes des PME, collaboration publique-privée dans la RDI, développement d'innovations technologiques et non-technologiques, brevets, commercialisation de produits innovants, emplois dans l'industrie high-tech, etc.

Les régions « modérées » et « modestes » (régions de l'outremer et des pays l'Est de l'Europe) souffrent d'une activité plus faible des PME en matière d'innovation, de dépenses très faibles en R&D, d'une faible collaboration entre entreprises et/ou entre entreprises et organisations publiques et donc d'un nombre de brevets et de services innovants moins élevés. De plus, du point de vue des financements européens et de l'innovation des entreprises, ces régions utilisent beaucoup les Fonds structurels mais très peu ceux du programme-cadre pour la recherche.

**Plus d'infos** : [http://ec.europa.eu/entreprise/policies/innovation/policy/regional-innovation/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/innovation/policy/regional-innovation/index_en.htm)

## AGENDA EUROPEEN

**10 décembre** : Rencontre nationale du Réseau des Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises sur « Les technologies numériques, facteur de compétitivité de l'artisanat : état des lieux des pratiques et des opportunités », Paris

Information et inscription : <http://inscription.poles-innovation.fr/>

**12-13 décembre** : Conférence sur le thème « Apprentissage des adultes : pleins feux sur l'investissement » organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : <http://adult-learning-investment.eu/>

**13 décembre** : Conférence « Jeunesse en mouvement : la perspective des autorités locales et régionales » organisée par le Comité des Régions, Bruxelles

Information et inscription : <http://cor.europa.eu/en/news/events/Pages/europe-2020-conference-youth-on-the-move.aspx>

 **13-14 décembre** : Conseil européen, Bruxelles

 **17-18 décembre** : Conseil Agriculture et Pêche

**18 décembre** : Conférence du projet dAIR sur la décarbonisation des aéroports régionaux, Bruxelles

Information et inscription : [http://www.airportregions.org/events/gettingdair/?utm\\_source=Regional+Representation&utm\\_campaign=473f2274b9-Invitation+dAIR+1+111+20+2012&utm\\_medium=email](http://www.airportregions.org/events/gettingdair/?utm_source=Regional+Representation&utm_campaign=473f2274b9-Invitation+dAIR+1+111+20+2012&utm_medium=email)

**30 janvier** : Conférence sur le thème « Réunir les communautés divisées : l'expérience du programme européenne PEACE » organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/peace/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/peace/index_en.cfm)

 = Événements institutionnels

## APPELS D'OFFRES

### DERNIERS APPELS D'OFFRES

#### TRANSPORTS

- ☆ Appels à propositions dans le cadre du programme de travail pluriannuel 2012 en vue de l'octroi de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) pour la période 2007-2013 [Décision C(2012) 1574 de la Commission, modifiée par la décision C(2012) 8508 de la Commission]  
Echéance : 28 février 2013  
JOUE C n°368 du 28 novembre 2012, page 16  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:368:0016:0016:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions dans le cadre du programme de travail annuel 2012 en vue de l'octroi de subventions dans le domaine du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) pour la période 2007-2013 [Décision C(2012) 1579 de la Commission, modifiée par les décisions C(2012) 6902 et C(2012) 8510 de la Commission]  
Echéance : 28 février 2013  
JOUE C n°368 du 28 novembre 2012, page 17  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:368:0017:0017:FR:PDF>

### APPELS D'OFFRES EN COURS

#### AUDIOVISUEL

- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/29/12 (30 avril 2013)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/21/12 (1<sup>er</sup> avril 2013 et 1<sup>er</sup> juillet 2013)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/31/12 (12 avril 2013)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/33/12 (10 décembre 2012 et 3 juin 2013)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/40/12 (14 décembre 2012 et 3 juin 2013)

#### CULTURE

- ☆ Appel à propositions — Programme Culture (2007-2013) : Volet 1.2.2 (6 février 2013), Volet 1.3.5 (3 mai 2013), Volet 1.3.6 (5 décembre 2012)

#### EDUCATION ET FORMATION

- ☆ Appel à propositions 2013 — EAC/S07/12 — Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie : Comenius, Grundtvig: formation continue (16 janvier 2013, 30 avril 2013 et 17 septembre 2013), Comenius: assistanats (31 janvier 2013), Projets multilatéraux, réseaux et mesures d'accompagnement (31 janvier 2013), Leonardo da Vinci: projets multilatéraux de transfert d'innovation (31 janvier 2013), Leonardo da Vinci: mobilité, Erasmus: cours de langue intensifs (1<sup>er</sup> février 2013), Programme Jean Monnet (15 février 2013), Comenius, Leonardo da Vinci, Grundtvig: partenariats; Comenius: partenariats Comenius Regio Grundtvig: ateliers (21 février 2013), Erasmus: programmes intensifs, mobilité étudiante à des fins d'études et de stages et mobilité du personnel (8 mars 2013), Grundtvig: assistanats, projets de volontariat des seniors (28 mars 2013), Programme transversal visites d'étude (28 mars 2013 et 15 octobre 2013), Programme transversal, toutes les autres activités (28 février 2013)

#### RECHERCHE ET INNOVATION

- ☆ FP7-KBBE-2013-7 — single stage (5 février 2013)
- ☆ FP7-ICT-2013-10 (15 janvier 2013)
- ☆ FP7-2013-ICT-GC (4 décembre 2012)
- ☆ FP7-ICT-2013-SME-DCA (15 janvier 2013)
- ☆ FP7-ENERGY-2013-2 (24 janvier 2013)
- ☆ FP7-ENERGY-2013-IRP (8 janvier 2013)
- ☆ FP7-ENV-2013-WATER-INNO-DEMO (4 avril 2013)
- ☆ FP7-AAT-2013-RTD-L0 (14 mars 2013)
- ☆ FP7-AAT-RTD6 HIGH SPEED (28 mars 2013)
- ☆ FP7-SST-2013-RTD-1 : 14 novembre 2012)
- ☆ FP7-TRANSPORT-2013-MOVE-1 (1<sup>er</sup> mars 2013)
- ☆ FP7-SSH-2013-1 (31 janvier 2013)
- ☆ FP7-SSH-2013-2 (31 janvier 2013)
- ☆ FP7-ERANET-2013-RTD (28 février 2013)
- ☆ FP7-OCEAN-2013 (7 février 2013)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-IRSES (17 janvier 2013)
- ☆ FP7-SCIENCE-IN-SOCIETY-2013-1 (16 janvier 2013)
- ☆ FP7-INCO-2013-1 (18 décembre 2012)
- ☆ FP7-INCO-2013-2 (18 décembre 2012)
- ☆ FP7-INCO-2013-3 (18 décembre 2012)
- ☆ FP7-INCO-2013-4 (18 décembre 2012)
- ☆ FP7-INCO-2013-5 (18 décembre 2012)
- ☆ FP7-ERANET-2013-RTD (28 février 2013)
- ☆ FP7-ICT-2013-EU-Brazil (12 décembre 2012)
- ☆ FP7-ICT-2013-X (29 janvier 2013)
- ☆ FP7-ICT-2013-11 (16 avril 2013)
- ☆ FP7-ICT-2013-C (12 mars 2013)
- ☆ ERC-2013-Support-1 (16 janvier 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-NIGHT (8 janvier 2013)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-IAPP (16 janvier 2013)
- ☆ ERC-2013-SyG (10 janvier 2013)
- ☆ FP7-PEOPLE-2013-CIG (18 septembre 2013)
- ☆ ERC-2013-CoG (21 février 2013)

#### SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

### EDUCATION ET FORMATION

Une école des Iles des Canaries (Espagne) cherche des partenaires pour participer à un partenariat scolaire bilatéral ou multilatéral dans le cadre du futur programme Comenius 2013-2014. Le projet a pour objectif d'approfondir l'étude de la langue française et les caractéristiques culturelles françaises et espagnoles.

Une école primaire de la Région de Murcie (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme Comenius pour un projet ayant pour objectif de promouvoir les activités et les jeux, tant en extérieur et qu'en intérieur, pour créer chez les élèves une fois sortis de l'école des habitudes saines, renforcer leur socialisation et lutter contre les activités individualistes.

Une organisation britannique cherche des partenaires (entreprises sociales ou prestataires de formation professionnelle en entreprise sociale d'éducation) dans le cadre du programme Leonardo pour un projet portant sur le transfert de l'innovation dans l'entrepreneuriat social et l'investissement social afin d'élever les compétences dans les entreprises sociales afin de mieux adapter leur impact social et créer des emplois pour les personnes défavorisées. Date limite : 31 décembre 2012.

Le relai AVS de Molsheim (Alsace) cherche des partenaires dans le cadre du programme Leonardo da Vinci (action : projets multilatéraux pour le développement de l'innovation) pour un projet portant sur la création d'un certificat européen pour la formation professionnelle dans le domaine de la gastronomie pour les étudiants ayant de faibles qualifications ou présentant des handicaps.

### RECHERCHE ET INNOVATION

Un cluster slovène souhaite participer en tant que partenaire à des projets R&D s'inscrivant dans les appels à propositions du 7<sup>ème</sup> PCRD suivants : NMP.2013.4.0-4 (Soutien aux activités de clusters dans le domaine des nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production), FP7-INO-2013-4:7.4 (Soutien à la sensibilisation d'Horizon 2020 dans les pays tiers – avec un focus sur les pays des Balkans) et FP7-INO-2013-4:7.1.3 (Coordination bi-régionale de la coopération scientifique et technique dans la région du Danube).

L'université d'Oulu (Finlande) cherche des partenaires dans le cadre de l'appel TIV 5.1.a) du 7<sup>ème</sup> PCRD (Services d'orientation pour la gestion des modes de vie et de prévention des maladies) pour un projet portant sur le développement de services personnalisés permettant aux individus de devenir « coproducteurs » de leur santé et de se maintenir en bonne santé.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

## CONSULTATIONS

### AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

Connaissance du milieu marin 2020 : de la cartographie des fonds marins à la prévision océanographique

Consultation ouverte jusqu'au 15 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs\\_fisheries/consultations/marine-knowledge-2020/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/maritimeaffairs_fisheries/consultations/marine-knowledge-2020/index_en.htm)

### ENERGIE

Adéquation des capacités de production, mécanismes de capacité et marché intérieur de l'électricité

Consultation ouverte jusqu'au 7 février 2013

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/energy/gas\\_electricity/consultations/20130207\\_generation\\_adequacy\\_en.htm](http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/consultations/20130207_generation_adequacy_en.htm)

### ENTREPRISES

Quels sont les 10 actes législatifs les plus contraignants pour les PME ?

Consultation ouverte jusqu'au 21 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/public-consultation-new/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/public-consultation-new/index_fr.htm)

### ENVIRONNEMENT

Garantir le développement durable dans le monde: suivi du sommet de Rio+20

Consultation ouverte jusqu'au 15 janvier 2013

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/environment/consultations/rio20\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/consultations/rio20_en.htm)

### FISCALITE

Réexamen de la législation existante sur les taux réduits de TVA

Consultation ouverte jusqu'au 4 janvier 2013

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/common/consultations/tax/2012\\_vat\\_rates\\_en.htm](http://ec.europa.eu/taxation_customs/common/consultations/tax/2012_vat_rates_en.htm)

### MARCHE INTERIEUR

La facturation électronique dans le cadre des marchés publics

Consultation ouverte jusqu'au 14 janvier 2013

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/consultations/2012/einvoicing\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2012/einvoicing_fr.htm)

Un marché intégré de la livraison de colis pour soutenir la croissance du commerce électronique dans l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 15 février 2013

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/consultations/2012/parcels-delivery\\_en.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2012/parcels-delivery_en.htm)

### POLITIQUE DE COHESION

Les critères proposés par l'UE pour les marchés publics écologiques relatifs aux infrastructures de traitement des eaux usées

Consultation ouverte jusqu'au 14 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/consultation/gpp/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/gpp/index_en.cfm)

### RECHERCHE ET INNOVATION

Bio-industries: vers un partenariat public-privé dans le cadre d'Horizon 2020 ?.

Consultation ouverte jusqu'au 14 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/research/consultations/bio\\_based\\_h2020/consultation\\_en.htm](http://ec.europa.eu/research/consultations/bio_based_h2020/consultation_en.htm)

Programme européen de recherche en métrologie dans le cadre d'Horizon 2020

Consultation ouverte jusqu'au 23 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/research/consultations/metrology/consultation\\_en.htm](http://ec.europa.eu/research/consultations/metrology/consultation_en.htm)



## SOCIETE DE L'INFORMATION

La révision de la recommandation sur les marchés pertinents

Consultation ouverte jusqu'au 8 janvier 2013

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/news/public-consultation-revision-recommendation-relevant-markets-2007879ec#%5Fen.htm>

## TRANSPORTS

Le ciel unique européen

Consultation ouverte jusqu'au 13 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/transport/air/consultations/2012-12-13-sestwoplus\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/air/consultations/2012-12-13-sestwoplus_en.htm)

La dimension urbaine de la politique européenne des transports

Consultation ouverte jusqu'au 17 décembre 2012

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/transport/urban/consultations/2012-12-10-urban-dimension\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/urban/consultations/2012-12-10-urban-dimension_en.htm)

L'initiative de l'Union européenne sur le fret en ligne

Consultation ouverte jusqu'au 17 janvier 2013

Pour y participer : [http://ec.europa.eu/transport/media/consultations/2013-01-17-efreight\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/media/consultations/2013-01-17-efreight_en.htm)

## Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique

Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – Courriel : [ctc.bruxelles@skynet.be](mailto:ctc.bruxelles@skynet.be)

EXPÉDITEUR: .....  
SERVICE: .....  
ADRESSE: .....  
TÉLÉPHONE: .....  
TÉLÉCOPIE: .....

### AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

- Communication de la Commission « Plan d'action visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux marins par les engins de pêche »  
COM(2012) 665 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0665:FIN:FR:PDF>

### CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

- Déclaration des membres du Conseil européen - 23 novembre 2012  
[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/ec/133739.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/133739.pdf)
- Intervention du président Herman VAN ROMPUY à l'issue du Conseil européen  
[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/ec/133823.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/133823.pdf)

### CULTURE

- Règlement d'exécution (UE) n° 1081/2012 de la Commission du 9 novembre 2012 portant dispositions d'application du règlement (CE) n° 116/2009 du Conseil concernant l'exportation des biens culturels  
JOUE L n° 324 du 22 novembre 2012, page 1  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:324:0001:0024:FR:PDF>

### EDUCATION ET FORMATION

- Communication de la Commission « Repenser l'éducation - Investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques »  
COM(2012) 669 final  
[http://ec.europa.eu/education/news/rethinking/com669\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/news/rethinking/com669_fr.pdf)

### ENERGIE

- Communication « Pour un bon fonctionnement du marché intérieur de l'énergie »  
COM(2012) 663 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0663:FIN:FR:PDF>
- Rapport de la Commission « État des lieux du marché européen du carbone en 2012 »  
COM(2012) 652 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0652:FIN:FR:PDF>

### ENTREPRISES ET INDUSTRIE

- Communication de la Commission « CARS 2020 : plan d'action pour une industrie automobile compétitive et durable en Europe »  
COM(2012) 636 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0636:FIN:FR:PDF>
- Communication de la Commission « L'équilibre hommes-femmes aux postes de direction des entreprises: une contribution à une croissance intelligente, durable et inclusive »  
COM(2012) 615 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0615:FIN:FR:PDF>

## ENVIRONNEMENT

- Proposition de décision relative à un programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020 « Bien vivre, dans les limites de notre planète »  
COM(2012) 710 final  
[http://ec.europa.eu/environment/newprg/pdf/7EAP\\_Proposal/fr.pdf](http://ec.europa.eu/environment/newprg/pdf/7EAP_Proposal/fr.pdf)
- Communication « Plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe »  
COM(2012) 673 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0673:FIN:FR:PDF>
- Communication « Rapport concernant le réexamen de la politique européenne relative à la rareté de la ressource en eau et à la sécheresse »  
COM(2012) 672 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0672:FIN:FR:PDF>
- Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE) Plans de gestion des bassins hydrographiques  
COM(2012) 670 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0670:FIN:FR:PDF>
- Rapport de la Commission européenne sur la contribution de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (2008/56/CE) à l'exécution des obligations, engagements et initiatives existants des États membres ou de l'Union européenne, au niveau de l'UE ou au niveau international, dans le domaine de la protection de l'environnement dans les eaux marines  
COM(2012) 662 final  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0662:FIN:FR:PDF>

## RECHERCHE ET INNOVATION

- Tableau de bord européen de l'Innovation régionale 2012  
[http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/files/ris-2012\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/files/ris-2012_en.pdf)